

**Consentement - Propriété des photographies**

Je, soussignée ou soussigné, cède à l’Université de Moncton les droits exclusifs des photographies prises dans le cadre de tous mes contrats rémunérés avec l’Université de Moncton de façon permanente. Ces droits exclusifs s’appliquent comme suit :

1. L’Université de Moncton peut utiliser une ou plusieurs de ces photographies sans y ajouter la marque de commerce de la soussignée ou soussigné.
2. L’Université de Moncton peut permettre aux partenaires de son choix d’utiliser des photographies de la soussignée ou soussigné à des fins de promotion.

Nom :

Signature :

Date :

Nom du témoin de l’Université de Moncton :